

## NAISSANCE D'UN BELVÉDÈRE

En bordure du parc de la CESM et de l'avenue Papineau, en limite d'un paysage rocailleux en mutation et d'un axe de circulation à 8 voies nous séparant d'une rangée de maisons à deux niveaux, le choix d'y implanter un complexe de terrains de soccer couvert nous est proposé. L'espace dédié au complexe est une longue bande végétale étirée, jouant le rôle d'interface entre ces deux entités. La particularité de cette zone prend la forme d'une butte de terre de trois mètres de hauteur le long de l'avenue Papineau, faisant office, à la fois de bouclier visuel et d'acoustique. À l'opposé de cette butte un chemin piétonnier longe le site du CESM. Les deux autres côtés sont balisés par une entrée du parc, et par le site du projet "TAZ" ayant les mêmes caractéristiques géographiques que celui qui nous concerne.

Le parc de la CESM, ancienne carrière Miron fut, à partir de 1950, un site ayant une grande influence sur son quartier, permettant pendant presque 20 ans la création de centaines d'emplois, et de devenir une des plus grandes cimenteries d'Amérique du nord. L'extraction de calcaire aura permit la construction de la gare centrale, le centre hospitalier universitaire Sainte-Justine et la Place Ville-Marie, pour ne citer qu'eux. De 1968 à 2000 le site s'est transformé en lieu d'enfouissement de déchets domestiques et changé de propriétaire au profit de la Ville de Montréal. Depuis l'usage lié au site a été relocalisé et le paysage retrouve la silhouette reconnaissable de l'ancienne carrière Miron. Cette réémergence ravive l'histoire et l'imaginaire. Le dimensionnement de ce site hors échelle, répond parfaitement à la définition de "carrière" comme tel. Il s'agit de gigantesques arènes aux plateaux offrant un fond de scène naturel au point de vue du visiteur, d'amphithéâtre aux gradins encastés dans les parois, ses promontoires, d'une enceinte entourée de ces murs monumentaux, ses falaises.

Le plan directeur nous laisse entrevoir la volonté d'un immense complexe environnemental végétalisé, reprenant la particularité du sol, ses déclivités, ses verticalités, ses sentiers sinueux pour surligner les traces d'un demi siècle passé. La richesse de ce site réside en son sol. Il en fut autrefois une ressource économique et à présent il devient plus qu'un élément, il devient la condition sine qua non à tout aménagement. Notre attitude s'est donc orientée sur la caractéristique du sol, sur le site du concours, mais aussi sur l'intégration avec la topographie environnante, dans la recherche de cette intime fusion entre la marginalité du lieu, l'attrait naturel des promeneurs et la volonté de créer un objet reconnaissable au détour des sentiers.

Promontoire, falaise, point de vue sont les données théoriques conservées en regard de la carrière.

Promontoire, falaise, point de vue sont les principes rudimentaires conservés en regard du belvédère

Le belvédère comme un point architectural situé en hauteur, pouvant abriter des visiteurs, et participant aux différentes étapes d'un parcours, par le biais de paliers, terrasses, devient une escale en soi. Ce belvédère est une émergence du roc, une dalle de calcaire qui semble glisser vers le lac de l'escarpement, dont seul un aménagement paysagé de jardins suspendus et de terrasses en sentier le sépare. Cette esplanade végétale en déclivité est un parvis au complexe de soccer mais aussi un espace de plaisance pour le lac. Il s'exprime comme un lien de socialisation par l'entremise de mobilier urbain, de terrasses organisées au carrefour des multiples sentiers. Le bâtiment projeté, fortement orienté sur cette esplanade, participe à la diversité des parcours par le libre accès de ses terrasses suspendues, à même sa toiture. L'étage supérieur, au programme événementiel, maintient cette volonté d'observatoire par la combinaison de balcons extérieurs et de généreuses parois vitrées. Le

basilaire de cette façade prend la forme d'un ruban de bois, accueillant les espaces de restauration, se fragmentant en cubicules extérieurs au bénéfice du terrain de soccer extérieur. Cette partie non programmée, pourrait toutefois être envisagée en continuité du bâtiment projeté. Le terrain extérieur pourrait être ceinturé par des gradins intégrés à même la butte longeant la rue Papineau, surplombé d'une toiture légère, les cubicules de bois aux fonctions de "service d'été", la façade ouest du projet intérieur, et le long de l'entrée du parc, un aménagement végétal. Le talus longeant le bâtiment participe quant à lui, à la mise en scène du parcours pédestre via une circulation sur son faîte, permettant une observation surplombant l'intérieur du complexe intérieur. Perforé en deux places, il permet l'infiltration des visiteurs provenant des transports en commun dans l'enceinte du terrain intérieur, mais aussi aux gradins extérieurs.

La fonction entièrement publique du projet nous oriente vers un espace de distribution principal qui soit de plain-pied avec le site. Les joueurs descendent au niveau inférieur des vestiaires, tandis que les visiteurs sont au niveau haut des gradins, dans un mail central intégrant l'ensemble des usages. Cet espace de déambulation desservant les aires des restaurations, est un axe traversant librement le complexe, au même titre que les sentiers pédestres. Il est canalisé d'un côté par la baie offrant une vue sur les terrains intérieurs, et de l'autre côté par le ruban de bois aux multiples percements cadrés sur le parc de la CESM. À l'étage, les espaces d'une hauteur hors norme, sont plus propices aux regroupements et aux événements spéciaux. À ce niveau la vue est orientée sur les terrasses en toiture, ainsi que vers le panorama du parc de la CESM.

## **ORIENTATION EN DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Le site exceptionnel du parc CESM, jumelé au programme de stade offre de nombreuses opportunités d'aménagement durable. Le large toit blanc, légèrement incliné, permet de collecter l'eau de pluie pour alimenter les pièces d'eau intérieures ainsi que le versant végétal signalétique de la façade sud, donnant sur la rue Papineau. Les eaux de ruissellement sont collectées dans un bassin filtrant intégré à un aménagement diversifié et indigène qui participe à créer un micro climat de fraîcheur et à ventiler naturellement le stade. L'été l'air frais extérieur est capté et rafraîchi par un système de puits canadien, l'hiver, l'air est préchauffé par des murs solaires installés au toit. Autant pour la structure que pour les revêtements, le choix de matériaux sains, naturels et québécois favorisera à la fois une empreinte écologique réduite et la qualité des espaces intérieurs. Le stade peut profiter de la production énergétique du site de la CESM (gaz ou chaleur résiduelle de Gazmont) tout en mettant en place des mesures efficaces de réduction de la consommation énergétique, telles que la récupération de chaleur et l'optimisation de l'éclairage naturel, jumelé à un éclairage artificiel DEL. Avant tout, le projet se veut être un lieu vivant, habité et intégré à la vie des citoyens, offrant à tous un espace convivial de qualité. Pour appuyer notre démarche, nous visons le respect des exigences du système de certification LEED Canada-NC.